

Mise en place d'une démarche collective d'accompagnement
des communes dans la mise en œuvre de Plans d'Entretien

OBJECTIF ZERO PESTICIDE

Bilan du volet COMMUNICATION

Participation à la réunion du Comité Technique au démarrage de l'étude

Mardi 16 mai 2017 à Briare

- Présentation du volet communication/sensibilisation
 - Présentation de la démarche aux élus et au personnel communal
 - Evénements officiels et signatures de chartes
 - Animations grand public
 - Animations jeunesse
 - Outils de communication (panneaux, articles, logo)



Information et sensibilisation des élus et du personnel communal

- 1 formation « technique » avec la FREDON
- 8 réunions d'information par LNE (7) et SNE (1)
 - Présentation des dangers liés aux pesticides
 - Présentation de la réglementation
 - Présentation des alternatives
 - Présentation du plan de communication prévu



Information et sensibilisation des élus et du personnel communal

Réunions mutualisées



- Le 13/06/2017 à Saint-Brissson-sur-Loire
- Le 13/06/2017 à Boismorand
- Le 22/06/2017 à Coullons
- Le 22/06/2017 à Châtillon-sur-Loire
- Le 27/06/2017 à Ouzouer-sur-Trézée
- Le 05/07/2017 à Saint-Gondon
- Le 12/09/2017 à Briare
- Le 19/10/2017 à Gien

Information et sensibilisation du public

Evénement de lancement / signatures de chartes

(individuels – sur chaque commune)



Poilly-lez-Gien le 13 septembre 2017

- Le 13/09/2017 à Poilly-lez-Gien (SNE), 30 personnes
- Le 29/09/2017 à Saint-Gondon (SNE), 15 personnes
- Le 08/10/2017 à Cernoy-en-Berry, 20 personnes
- Le 17/11/2017 à Saint-Brisson-sur-Loire, 40 personnes
- Le 23/11/2017 à Nevoy, 30 personnes
- Le 24/11/2017 à Coullons, 25 personnes
- Le 06/12/2017 à Ousson-sur-Loire, 25 personnes



Saint-Gondon le 29 septembre 2017



Information et sensibilisation du public

Evénement de lancement / signatures de chartes

(individuels – sur chaque commune)



Briare le 11 avril 2018



Les Choux et Langesse, le 3 juillet 2018

- Le 24/01/2018 à Bonny-sur-Loire, 15 personnes
- Le 16/02/2018 à Pierrefitte-ès-Bois, 10 personnes
- Le 19/02/2018 à Chatillon-sur-Loire, 10 personnes
- Le 06/04/2018 à Saint-Martin-sur-Ocre, 15 personnes
- Le 11/04/2018 à Briare, 15 personnes
- Le 25/05/2018 à Beaulieu-sur-Loire, 5 personnes
- Le 01/06/2018 à Autry-le-Chatel 20 personnes
- Le 03/07/2018 à Les Choux et avec Langesse, 40 pers.
- Le 04/07/2018 à Saint-Firmin-sur-Loire, 15 personnes
- Le 09/10/2018 à Ouzouer-sur-Trézée, 40 personnes

Information et sensibilisation du public

Événement de lancement / signatures de chartes
(individuels – sur chaque commune)

18 réunions publiques ou événements

370 personnes présentes



Saint-Martin-sur-Ocre le 6 avril 2018



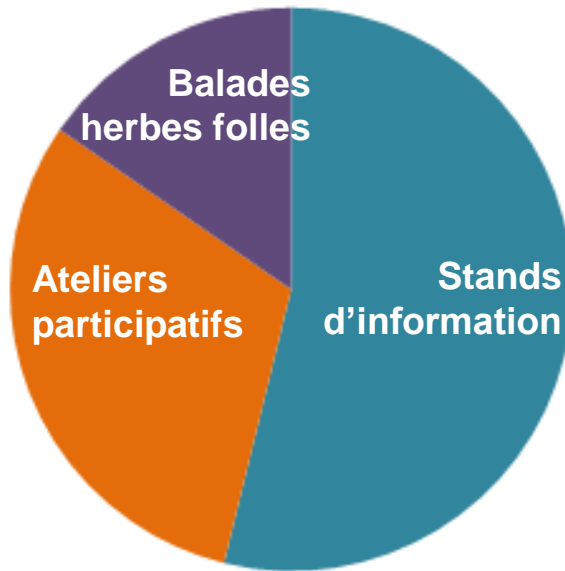
Pierrefitte-ès-Bois le 16 février 2018



Bonny-sur-Loire le 24 janvier 2018

Information et sensibilisation du public

Animations grand public



13 interventions

350 personnes sensibilisées



Information et sensibilisation du public

Animations grand public



Saint-Gondon le 11 mai 2018

- Animation sur les auxiliaires et petites bêtes du jardin à Ouzouer-sur-Trézée le 14/04/2018, 15 personnes
- Atelier fleurissement en pieds de murs, à Saint-Gondon le 11/05/2018, 35 personnes
- Visite d'un jardin collectif en permaculture à Autry-le-Chatel le 01/06/2018, 20 personnes
- Atelier construction de gîtes à insectes à Coullons le 24/11/2018, 10 personnes



Information et sensibilisation du public

Animations grand public

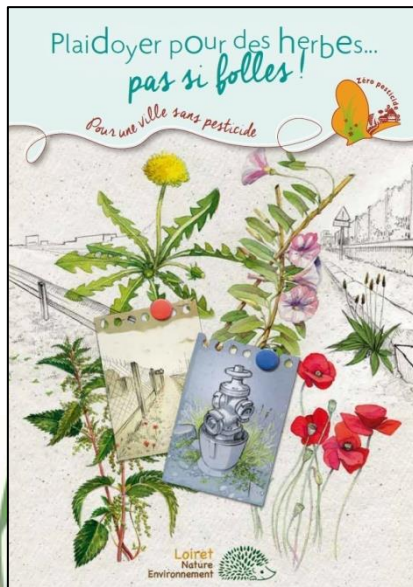
Stands à l'occasion de :

- La Randonnées de l'ASVP à Les Choux le 24/09/2017, 25 personnes
- La bourse aux végétaux d'automne à Cernoy-en-Berry le 08/10/2017, 15 personnes
- La brocante de Poilly-lez-Gien le 13/05/2018, 30 personnes
- Le Salon du Livre de Gien (« tous au jardin ») le 02/06/2018, 100 personnes
- La Fête de l'écotourisme à Chatillon-su-Loire le 03/06/2018, 35 personnes
- Le Tour Alternatiba à Gien le 14/06/2018, 45 personnes



Information et sensibilisation du public

Animations grand public



Deux balades à la découverte des herbes folles:

- Le 14 avril 2018 à Nevoy, 8 personnes.
- Le 17 novembre 2018 à Saint-Martin-sur-Ocre, 8 pers.



Information et sensibilisation du public

Animations scolaires

Intervention dans les écoles de:

- Autry-le-Chatel
- Beaulieu-sur-Loire
- Boismorand
- Briare
- Gien
- Les Choux
- Ousson-sur-Loire
- Ouzouer-sur-Trézée
- Poilly-les-Gien
- Saint-Brisson-sur-Loire
- Saint-Gondon

15 établissements

1 journée à l'Olympiade des Science à Briare

850+ enfants sensibilisés



Information et sensibilisation du public

Outils

- Transmission aux communes d'un article sur l'entretien sans pesticide de l'espace public « Objectif Zéro Pesticide » (le 31/08/2018 + articles sur demande)

STOP AUX PESTICIDES

Loiret Nature Environnement
www.loiret-nature-environnement.org

La charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages »

Depuis 2006 dans le Loiret, Loiret Nature Environnement et la FREDON Centre-Val de Loire accompagnent les collectivités vers la suppression de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces publics et encouragent l'acceptation des plantes spontanées et les pratiques alternatives.

QUE DIT LA LOI ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé¹ interdit l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des voiries, des lieux de promenades...

L'usage et la détention de ces substances toxiques sera totalement interdite pour les particuliers, à partir du 1^{er} janvier 2019

Le non-respect des conditions d'utilisation des pesticides est une infraction pénale, pouvant être punie de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende. Cette peine est une sanction maximale et est modulée par le juge en fonction des circonstances de commission de l'infraction.²

LES DANGERS DES PESTICIDES

Des pesticides dans notre environnement

Lors d'une pulvérisation, une grande partie du produit se disperse dans notre environnement : volatilisation dans l'air, ruissellement vers les cours d'eau ou infiltration dans le sol et les nappes phréatiques...

LES PESTICIDES ET LA SANTÉ

La diffusion de pesticides dans notre environnement peut avoir de **dramatiques conséquences sur la santé** : baisse de la fertilité, maladies neurologiques et nombreux cancers.

LES PESTICIDES ET LA BIODIVERSITÉ

Ces produits extrêmement nocifs agissent sur l'ensemble du spectre du vivant : bactéries, champignons, plantes, insectes, mammifères. Outre la destruction de leurs cibles, les pesticides éliminent aussi les prédateurs (rapaces, coccinelles), les pollinisateurs (abeilles, bourdons...), les insectes détritiques (lombrics, cloportes...) les insectes proies et de nombreuses plantes servant de gîte et de couvert (coquelicot, bleuet...).

LES BONS GESTES À ADOPTER !

Évolution des pratiques demandant plus de temps aux jardiniers et agents municipaux, aidez-les en désherbant manuellement devant chez vous !

Désherbez sans produits chimiques

La binette, la serfolette, le sardelet, le couteau à désherber, le pic-bêche, sont autant d'outils qui vous permettront de désherber sans produits chimiques vos massifs, vos allées et vos trottoirs.

Récupérez votre eau chaude de cuisson et versez-la sur les plantes à éliminer, ce choc thermique provoquera la mort de la partie aérienne des végétaux ciblés.

Un balayage régulier des caniveaux et des pieds de murs permettra également de retirer la matière organique et les graines qui viendraient s'y accumuler.

Appuyez-vous sur les végétaux

Avec l'accord de votre maire, le semis de mélanges de graines de fleurs locales, mellifères, ornementales ou sauvages le long de votre mur ou de votre clôture, permettra d'égayer votre trottoir tout en limitant la corvée de désherbage.

Des plantes couvre-sol peuvent également être installées en pied de murs ou de clôture, évitant les passages à la tondeuse ou au râteau dans ces zones difficiles d'accès.

1 - Loi Labbé de 2014, renforcée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte en 2015.
2 - Article 253 2° du code rural et de la pêche maritime
Source : www.ecologie.gouv.fr/la-loi-labbe-et-emploi-phyto-sur-les-terres-labbe/

Information et sensibilisation du public

Outils

- Transmission aux communes d'un article sur l'entretien sans pesticide de l'espace public « Objectif Zéro Pesticide » (le 31/08/2018 + articles sur demande)
- Fourniture de 2 panneaux « Commune sans pesticide » par commune et d'un visuel pour des panneaux « espace sans pesticide » (03/07/2017)



Information et sensibilisation du public

Outils

- Transmission aux communes d'un article sur l'entretien sans pesticide de l'espace public « Objectif Zéro Pesticide » (le 31/08/2018 + articles sur demande)
- Fourniture de 2 panneaux « Commune sans pesticide » par commune et d'un visuel pour des panneaux « espace sans pesticide » (03/07/2017)
- Mise à disposition du logo de l'opération « Objectif Zéro Pesticide » (03/07/2017)



Information et sensibilisation du public

Relais presse

Châtillon-sur-loire
Réussite de la fête de l'écotourisme, dimanche

Dimanche, lors de la fête de l'écotourisme, les organisateurs ont mis en place une formation originale. Au cours du péripère, les participants ont collecté leurs chrys.

Sept ont été exemptés collectifs, dimanche, lors de la habitude organisée à l'occasion de la fête de l'écotourisme à Châtillon. En effet, depuis ce jour, la commune, ainsi que la Loire-Val, ont organisé une manifestation originale destinée à sensibiliser les visiteurs.

Le petit samedi a été apprécié
Cette année, la fête de l'écotourisme a été différente des années précédentes. Si, elle a été organisée par le conseil régional, elle a été organisée par la commune de Châtillon. Elle a été organisée par la commune de Châtillon. Elle a été organisée par la commune de Châtillon.

CERNOY-EN-BERRY
Un petit village cité en exemple

Les signataires de la charte avec le panneau sans pesticides.

Le comité d'animation organise dimanche sa bourse aux plantes d'automne, un événement très prisé par les jardiniers pour y échanger pousses, graines et expériences personnelles.

La mairie a donné lieu à une conférence sur le jardinage au naturel, animée par Denis Mège de l'association Loiret nature environnement. S'en est suivie la signature de la charte « Objectif zéro pesticide » (voir le dossier complet du Journal de Gien du jeudi 3 octobre).

Les signataires : Valérie Daniell, maire de la commune, ainsi que Christian Chenault représentant le Freux-Centre Val de Loire, et Christelle de Cré-

miers, vice-présidente du conseil régional et actrice également pour le pays Giennois. La conseillère a notamment donné Cernoyn-en-Berry en exemple comme « petit » village qui très tôt à la cause écologique, et invite les nombreuses autres petites communes, plus difficiles à convaincre, à suivre la même démarche.

L'artiste sculpteur David Charlot a exercé son art tout au long de la journée à la salle des fêtes alors qu'au jardin partagé, se montait le dôme géodésique et qu'était lancé, dans le verger communal, les premières constructions du village de lutins, le projet Land'art en atelier participatif.

Le Journal de Gien

L'herbe pousse partout, les communes s'adaptent

Un prestataire meurt électrocuté à la centrale nucléaire de Gien et Briare

La fibre optique arrive en novembre à Gien et Briare

Une centaine d'amis au 3^e rassemblement contre l'abattage des pianos.

NEUF MOIS APRÈS L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU « ZÉRO PHYTO »

Des herbicides partout

Un choix de votre commune

Le choix de produits phytosanitaires par les collectivités est plus complexe depuis le 1^{er} janvier 2017. Les communes ont donc beaucoup de choses à faire pour s'adapter à ce nouveau cadre réglementaire.

Le choix de produits phytosanitaires par les collectivités est plus complexe depuis le 1^{er} janvier 2017. Les communes ont donc beaucoup de choses à faire pour s'adapter à ce nouveau cadre réglementaire.

Finis les pesticides dans la commune

Mardi soir, Guy Massot, le maire, a signé une charte avec les associations Loiret nature environnement (LNE) et Freux et le conseil régional, pour engager la municipalité à ne plus utiliser de pesticide sur l'espace public. Le maire a associé le personnel des services techniques et les jardiniers amateurs qui fleurissent leur jardin à cette signature.

Avec Ouzouer-sur-Trézée, une vingtaine de communes du pays giennois sont entrées dans cette démarche, avec les associations et le conseil régional. Dans le cadre de ce contrat de territoire, le conseil régional aide les communes, avec des subventions pour les aider à acheter du matériel nécessaire à traiter de 60 % de leur prix.

La signature de la charte permettra la mise en place d'une aide concrète, avec la formation des agents communaux, et une information du grand public.

Les maisons fleuries récompensées

Après la signature et une vidéoconférence sur le jardinage au naturel, les prix des maisons fleuries ont été décernés.

Deux personnes étaient inscrites, toutes ont été récompensées. Les trois premiers de chaque catégorie sont, par ordre de classement :

1^{er} catégorie, habitation avec jardin paysager visible de la rue : Nicole Carués, Claude Joubert et Simone Gion.

2^e catégorie, balcon, terrasse, habitation avec végétalisation limitée sur l'espace publique ou visible de la rue : Marjoline Hébert, Claude Jacques et Annie Touzet.

3^e catégorie, commerces et écoles : Philippe Gérard.

EN BREF

COULLONS « Zéro pesticide »

Le maire de Coullons, Hervé Pichery, et les membres de la commission cadre de vie-tourisme invitent les habitants du village à la remise des prix des maisons fleuries qui aura lieu le samedi 24 novembre, à 14h30 à la salle de réunion Simone-Viel (6, rue de la Mairie).

À cette occasion, Tatiana Chartrain de l'association Loiret Nature Environnement présentera une conférence et une exposition sur le thème : « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages : pesticides comment s'en passer ? »

Entrée libre et gratuite.

Récompensés pour avoir fleuri le village

Après la signature et une vidéoconférence sur le jardinage au naturel, les prix des maisons fleuries ont été décernés.

Deux personnes étaient inscrites, toutes ont été récompensées. Les trois premiers de chaque catégorie sont, par ordre de classement :

1^{er} catégorie, habitation avec jardin paysager visible de la rue : Nicole Carués, Claude Joubert et Simone Gion.

2^e catégorie, balcon, terrasse, habitation avec végétalisation limitée sur l'espace publique ou visible de la rue : Marjoline Hébert, Claude Jacques et Annie Touzet.

3^e catégorie, commerces et écoles : Philippe Gérard.

SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE
Des lauréats fleuris et du zéro phyto

Vendredi soir à l'espace Séguyer avait lieu la remise des prix de concours des maisons fleuries 2017. Cette cérémonie était animée par Laure Cotté et Claude Pélissier, maire de Coullons. Laure Cotté a officiellement remis les prix et remercié les participants au concours par ces mots : « C'est une tradition et aussi un devoir que de mettre chaque année à l'honneur celles et ceux qui par leur savoir-faire, de la nature au simple geste de l'entretien, fleurissent notre quotidien et font de Saint-Brisson un village où il fait bon vivre. Cette année, le Saint-Brissonnais est son inscrite et vous donc être récompensés en tant que Pêche l'assistance étaient présents M. et Mme Marie, récompensés en 2016 dans la première catégorie par un prix du jury départemental des concours des villes, villages et maisons fleuries du Loiret. Laure Cotté est maintenant prête à signer que c'est un grand honneur pour la commune. À l'issue du dépouillement sur les maisons fleuries, les lauréats recevaient leurs prix et les conseils techniques d'entretien au fur et à mesure de la remise en main. Les lauréats ont été récompensés par leurs catégories.

Commission d'écoute de l'écotourisme Cotté pendant la remise des prix.

le 31 mai.

Maire des produits chimiques !
L'association Loiret Nature Environnement a organisé une conférence sur le thème du Zéro Pesticide suite aux nombreuses interpellations envoyées aux communes et maires, ainsi qu'aux particuliers en 2016. Claude Pélissier a pris la parole à ce sujet. Le Zéro pesticide, c'est pas de temps passé par les employés communaux et l'achat de matériel agricole et donc des charges dans le budget des communes. Mais ce

nouveaux défis, on va y faire face. Ces produits phytosanitaires se retrouvent dans ce que nous mangeons et ce qu'on boit. La terre est en un peu marre et nous sommes en train de nous faire des produits chimiques.

Un engagement zéro pesticide

La cérémonie a été suivie d'une conférence, malheureusement peu fréquentée, sur le thème « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ». Elle était animée par Denis Mège de l'association Loiret Nature Environnement. Les diapositives projetées mettaient en garde sur les dangers de l'utilisation des pesticides et préconisaient des alternatives pour jardiner plus naturellement.

Le maire Didier Croissant a signé la charte Zéro pesticide dans nos villes et nos villages, en présence d'Anne Leclerc, vice-présidente du conseil régional et de Christian Chenault, représentant le Freux-Centre Val de Loire, organisme à vocation sanitaire pour le domaine végétal et l'environnement.

Pierrefitte
Les premières communes ont signé la charte dès 2006

La commune de Pierrefitte vient de signer la charte zéro pesticides, ce vendredi. Le 30 septembre de la lutte contre les pesticides est bien donné par les élus.

Signé contre les pesticides Pierrefitte s'engage contre les pesticides. Vendredi, la commune de Pierrefitte a signé la charte zéro pesticides et engage officiellement sa volonté de respecter et protéger l'environnement. Pour ce faire, Anne Leclerc, vice-présidente du conseil régional, Tatiana Chartrain, associée à l'environnement pour Loiret, etc.

Un engagement zéro pesticide

Tatiana Chartrain, de Loiret nature environnement, a présenté un diaporama sur les pesticides et leurs méfaits.

Pour un fleurissement... écologique

Une vingtaine de concurrents du concours des maisons fleuries 2017 étaient conviés, vendredi soir, à la salle Simone-Viel.

Les adjoints Agnès Coutant et Philippe Marquet, ainsi que Christian Chenault (Freux-Centre Val de Loire, un syndicat professionnel reconnu Organisme à vocation sanitaire), ont signé la charte zéro pesticide.

Après la signature et une vidéoconférence sur le jardinage au naturel, les prix des maisons fleuries ont été décernés.

Deux personnes étaient inscrites, toutes ont été récompensées. Les trois premiers de chaque catégorie sont, par ordre de classement :

1^{er} catégorie, habitation avec jardin paysager visible de la rue : Nicole Carués, Claude Joubert et Simone Gion.

2^e catégorie, balcon, terrasse, habitation avec végétalisation limitée sur l'espace publique ou visible de la rue : Marjoline Hébert, Claude Jacques et Annie Touzet.

3^e catégorie, commerces et écoles : Philippe Gérard.

Mise en place d'une démarche collective d'accompagnement des communes
dans la mise en œuvre de Plans d'Entretien **OBJECTIF ZERO PESTICIDE**

Merci pour votre implication dans cette démarche

Loiret
Nature
Environnement



Pascal VERONNEAU
Coordinateur des projets Zéro Pesticide
02 38 56 90 64
pveronneau@lne45.org



Sologne Nature
Environnement

Juliette DANÉ
Chargée de mission environnement
02 54 76 27 18
juliette.dane@sologne-nature.org

